



Mémoire dans le cadre des consultations prébudgétaires 2024-2025

Présenté par Glencore Canada

2 février 2024

Pour information :

Alexis Segal, Relations gouvernementales et affaires corporatives
alexis.segal@glencore.ca

Mise en situation

Glencore est un des plus importants producteurs et fournisseurs diversifiés de minéraux essentiels à la décarbonation des économies du Québec et du Canada.

C'est au Québec où l'on retrouve le plus grand nombre d'installations de Glencore Canada. Sur les sept installations au Canada en activité, cinq se trouvent en sol québécois, soit Mine Raglan, CEZinc, CCR, Fonderie Générale du Canada et la Fonderie Horne.

Les activités de Glencore permettent de soutenir près de 9000 emplois directs et indirects répartis dans toutes les régions du Québec, dont 3000 dans la grande région de Montréal. Au Québec, ce sont plus de 1,7 milliard de dollars par année en valeur ajoutée et plus de 800 millions de dollars en retombées annuelles.

Les installations de Glencore constituent un maillon essentiel de l'économie québécoise. Grâce à la Fonderie Horne située à Rouyn-Noranda et à l'affinerie CCR située à Montréal, Glencore est le plus grand recycleur de métal et de résidus électroniques, le premier producteur de cuivre et de palladium raffinés et le deuxième affineur d'or et de platine au Canada.

L'affinerie CEZinc, située à Salaberry-de-Valleyfield, est le deuxième producteur canadien de zinc, un métal qui joue un rôle essentiel dans nombre d'industries à travers le monde. Glencore est également propriétaire d'une petite usine, située à Lachine, qui détient une expertise internationale pointue dans le soudage et la production de produits de plomb de niche.

Mine Raglan, au Nunavik dans le Nord-du-Québec, est le premier producteur de nickel au Québec. La mine, située à l'extrémité nord de la province, n'est pas raccordée au réseau d'Hydro-Québec et subvient à ses besoins énergétiques grâce au diesel et à l'énergie éolienne. De nombreux projets sont à l'étude afin de réduire la dépendance de Mine Raglan envers le diesel et ainsi réaliser la décarbonation de Mine Raglan.

De plus, Glencore Canada est le plus grand producteur d'acide sulfurique au Québec ; un intrant essentiel dans la chaîne de valeur des métaux critiques.

À la fois grand consommateur industriel d'électricité et autoproducteur d'électricité, Glencore souhaite participer à la consultation prébudgétaire 2024-2025 menée par le gouvernement du Québec. Cette consultation revêt une grande importance pour les activités de Glencore, mais aussi pour la pérennité de l'exploitation des métaux critiques et essentiels au Québec et au Canada, puisque nos installations fournissent une part importante des ressources nécessaires à la décarbonation de l'économie. Nous réitérons l'importance pour Glencore d'avoir accès à des taux préférentiels sur l'électricité et à des programmes établissant un incitatif financier pour nous permettre de continuer les investissements privés permettant la mise à niveau de nos infrastructures

Nous sommes heureux et reconnaissants de pouvoir vous faire part de nos principales recommandations en lien avec les enjeux budgétaires et financiers de nos établissements situés au Québec. Parmi celles-ci, nous recommandons l'accès à des taux préférentiels sur l'électricité et à des programmes établissant un incitatif financier pour nous permettre de poursuivre des investissements significatifs contribuant à la mise à niveau de nos infrastructures, et ainsi améliorer la performance environnementale.

Fonderie Horne — Affinerie CCR

SOUTIEN À LA RECHERCHE ET À L'INNOVATION

Les progrès recherchés, tant sur le plan technologique que sur le plan environnemental, passent par des efforts soutenus en recherche et innovation. Les nouvelles technologies qui en résulteront sont essentielles pour réduire nos coûts d'exploitation et assurer la pérennité de nos installations qui nous permettront de demeurer compétitifs à l'échelle internationale et de continuer à contribuer de façon importante à l'économie québécoise, comme nous le faisons actuellement. À titre d'exemple, nous prévoyons investir plus de 1 milliard de dollars, dont une somme de 500 millions de dollars dédiée exclusivement au projet Aeris afin de diminuer les poussières attribuables à nos opérations, réduire les GES et augmenter notre capacité de recyclage. L'appui gouvernemental est essentiel afin d'assurer le développement de technologies d'avant-garde permettant d'atteindre nos objectifs à ces chapitres.

EXODE DES MATIÈRES RECYCLABLES

Nous sommes reconnus comme leader dans le recyclage de diverses matières, dont le matériel électronique. Nous constatons malheureusement une accentuation de l'envoi de matières recyclables vers d'autres juridictions où les lois environnementales sont insuffisantes et les pratiques très risquées pour l'environnement. Le gouvernement a le pouvoir d'agir en mettant en place des mesures plus strictes pour éviter l'exportation des matières recyclables et favoriser l'utilisation d'intrants locaux.

SOUTIEN À L'EXPLORATION MINIÈRE

Plusieurs grandes mines au Québec et au Canada arrivent en fin de vie, diminuant de manière importante notre approvisionnement en concentrés locaux. Cette situation engendre un impact significatif sur notre rentabilité puisque nous devons nous tourner vers l'importation. Il importe que le gouvernement soutienne l'exploration minière sur son territoire pour favoriser l'émergence de nouvelles mines capables d'assurer un approvisionnement local.

Affinerie CEZinc

FAVORISER LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Nous jouons un rôle important au chapitre du développement durable en Amérique du Nord. Le zinc, utilisé dans les procédés de revêtement de l'acier, assure la protection la plus économique et la plus respectueuse de l'environnement qui soit contre la corrosion, en plus de prolonger la vie utile des pièces d'acier. Les installations de Salaberry-de-Valleyfield comptent parmi les usines qui génèrent le moins de GES par tonne produite à l'échelle mondiale. Il importe que le gouvernement du Québec continue d'appuyer nos efforts pour atteindre la carboneutralité. La production de plus grandes quantités de zinc « vert » est un objectif à portée de main et peut faire de Salaberry-de-Valleyfield la capitale mondiale du zinc « vert ». Voici quelques éléments permettant d'y parvenir.

Les lieux d'entreposage de résidus provenant des activités CEZinc à son usine de Salaberry-de-Valleyfield sont utilisés depuis 60 ans et nécessitent une mise à niveau. L'obtention à court terme de l'approbation permettant d'agrandir ces lieux d'entreposage est essentielle afin de réduire, à moyen terme, la quantité de résidus émanant du processus de production. Le dragage de l'étang de rétention des résidus constitue une mesure complémentaire importante qui permettra, à plus long terme, d'éviter l'agrandissement de ce réservoir.

En investissant davantage pour nous aider à atteindre nos objectifs de protection de l'environnement, le Québec peut contribuer à l'atteinte de ses propres cibles à ce chapitre tout en aidant CEZinc à matérialiser son potentiel de devenir un producteur de zinc « vert ». Par ailleurs, toute mesure visant à stimuler les aciéries à recycler davantage d'oxyde de zinc, un sous-produit de leurs opérations, représentera une contribution additionnelle non négligeable et bénéfique à l'environnement.

Toutefois pour décarboner complètement CEZinc il est capital d'avoir accès à de l'électricité propre à un prix compétitif. C'est essentiel pour d'augmenter la compétitivité de CEZinc et pour pallier les coûts élevés de la main-d'œuvre et de la construction au Québec.

Additionnées les unes aux autres, ces nouvelles initiatives renforceront l'intégration verticale de CEZinc et amélioreront sa compétitivité à l'échelle nord-américaine comme à l'échelle mondiale.

LA MAIN-D'ŒUVRE

Les lois et règlements relatifs à l'immigration doivent être mieux adaptés aux impératifs actuels entourant le recrutement de ressources humaines spécialisées, essentielles à nos opérations.

Un soutien accru aux programmes de formation professionnelle permettra de faciliter le recrutement de personnes compétentes afin de soutenir notre croissance et améliorer notre compétitivité face à la concurrence internationale.

Les initiatives visant à soutenir l'inclusion et la diversité se présentent comme des compléments importants permettant de rehausser l'attractivité de notre industrie et, conséquemment, notre contribution à l'essor économique du Québec et de tout le pays.

Mine Raglan

Mine Raglan, en raison de sa situation géographique, doit subvenir à ses propres besoins énergétiques. Cette électricité est produite à l'aide de génératrices au diesel et de deux éoliennes, ces dernières produisant environ 10 % de l'électricité totale.

Afin de réduire sa dépendance au diesel, Mine Raglan souhaite mettre en place un vaste plan de décarbonation comprenant une variété de projets énergétiques : création d'un parc éolien, installation de panneaux solaires photovoltaïques, stockage par pompage hydraulique dans une mine souterraine, batteries thermiques et piles aux ions de lithium, etc. Ces projets novateurs, réalisés en contexte arctique, requièrent d'importants investissements, en recherche et développement notamment. Les équipes de Mine Raglan développent, ce faisant, une expertise de niche, dont le Québec et le Canada sont appelés à profiter compte tenu de l'augmentation anticipée des projets dans le Grand-Nord. Au chapitre de nos préoccupations immédiates relativement au prochain budget, notons :

NORDICITÉ

Les coûts d'implantation des projets en région nordique sont de deux à trois fois supérieurs à ceux de projets similaires dans le sud de la province en raison, notamment, de défis techniques importants requérant de la R&D. Afin de permettre la décarbonation du Grand-Nord et le maintien de la capacité à y attirer des investissements, nous croyons qu'il est impératif que le gouvernement du Québec bonifie les programmes d'aide et les incitatifs pour les industries opérant en milieu isolé et devant produire elles-mêmes leur électricité.

FISCALITÉ

Tout comme pour nos collègues de CEZinc, le total cumulatif des dépenses admissibles relatives à la réalisation du projet qui ne pourra excéder 1 milliard de dollars se révèle insuffisant. Les prochaines phases de développement de Mine Raglan nécessiteront en effet des investissements de plus de 1 milliard \$. La révision de ce plafond, de 20 % à 40 %, permettrait d'augmenter la rentabilité de grands projets de développement industriel et de les mettre en œuvre plus facilement.

La bonification des crédits d'exploration de 12 % à 24 % augmenterait l'attractivité des investissements à Raglan et permettrait d'assurer une rentabilité accrue.

ENVIRONNEMENT

Un incitatif additionnel intéressant consisterait à doubler la limite actuelle d'aide accordée en vertu des programmes d'écoperformance pour chaque tonne de GES dont l'émission aura été évitée.

Mine Raglan souhaite procéder le plus rapidement possible à l'ajout d'éoliennes (elle n'en opère que deux en ce moment) afin d'accélérer la décarbonation de ses opérations. La chose est cruciale, car si l'entreprise doit payer des pénalités environnementales, sa compétitivité et son attractivité en seront directement affectées. L'instauration d'un plus grand nombre de programmes normés comportant des subventions non remboursables représente également une initiative souhaitable, non seulement pour Mine Raglan, mais pour le développement arctique.

Conclusion

Glencore Canada est un acteur majeur dans la production de minéraux précieux et essentiels et joue un rôle déterminant dans l'avenir durable de notre économie.

La Fonderie Horne et l'affinerie CCR sont le cœur de la filière cuivre au Québec. Les investissements substantiels de plus de 500 millions de dollars consentis pour la modernisation de nos installations témoignent de notre engagement envers la durabilité environnementale et la production de cuivre parmi les plus respectueuses du climat à l'échelle mondiale. En effet, le cuivre produit au Québec a l'une des plus faibles empreintes de GES au monde. La Fonderie Horne disposera de la meilleure technologie disponible et offrira une performance environnementale supérieure aux autres.

Notre quête continue d'innovation technologique, comme en fait foi le projet actuel de rénovation de 200 millions de dollars du hall d'électrolyse de CEZinc, garantit la pérennité de nos activités et consolide notre position de leader dans la production de métaux essentiels.

Les investissements de plus de 500 millions de dollars qui prolongeront la durée de vie de la mine Raglan d'environ 20 ans, combiné à un potentiel d'exploration encore largement inexploité, promettent une contribution significative à l'économie québécoise. La mine Raglan est le premier producteur de nickel au Québec, mais doit produire sa propre électricité alors que les mines du sud sont connectées au réseau. La production d'énergie renouvelable représente toutefois un enjeu de taille qui requiert du soutien gouvernemental.

L'accès à une électricité propre et à coût compétitif demeure toutefois un facteur clé pour la compétitivité à long terme de Glencore au Québec. Nos efforts pour la décarbonation de la mine Raglan et notre rôle de pionnier dans le développement durable de l'Arctique québécois témoignent de notre engagement envers un avenir plus vert.

Glencore, et au premier chef ses employés, est fière de produire des métaux, tels le cuivre, le zinc et le nickel, essentiels à la transition énergétique, et dont l'empreinte carbone est parmi la plus faible au monde. Pour y parvenir, Glencore appelle à un partenariat renforcé avec le gouvernement du Québec, notamment grâce à un soutien financier adapté, une prévisibilité réglementaire ainsi qu'une démarche scientifique éclairée tenant compte des technologies disponibles lors de l'établissement de nouvelles normes environnementales.

Ensemble, nous pouvons faire du Québec un leader mondial de la transition énergétique en fournissant les métaux critiques nécessaires à la décarbonation globale.

Nous vous remercions pour votre considération et sommes impatients de collaborer étroitement avec votre gouvernement pour matérialiser cette vision partagée d'un avenir durable et prospère pour le Québec.